



Compte-rendu du Comité de suivi du 12/05/2005

Participaient :
Administration: le DDE adjoint
Syndicats : CGT, FO
Pour la CFDT : JAC
+ Dina BAURENS, invitée par la CFDT

Cette réunion était essentiellement consacrée à recueillir les réactions des organisations syndicales aux documents fournis à la précédente réunion du Comité de suivi (15 avril 2005).

Sur le recueil des vœux :

Nous avons exprimé nos craintes (FO a les mêmes que nous) sur un recueil de vœux qui n'aurait pas une valeur réelle (ce sont des vœux !!!). De plus cela pourrait entraîner des problèmes de relations interprofessionnelles au sein de services et bureaux. Dans tous les cas il faudra sérieusement affiner l'organisation et les fiches de postes.

L'administration est consciente qu'il faudra une méthodologie partagée.

1. On peaufine, on travaille avec les DIR/SMO/Conseil Général et l'interministériel et on attend la bourse aux postes en 2006.
2. On maintient le dispositif précédent (recueil de vœux), on verrouille et on traite les cas difficiles.

L'alternative étant : Ou les agents "marinent plus longtemps ou les cas difficiles sont traités "plus brutalement"

Une circulaire DPSM proposant un cadrage national est en préparation. Il serait peut être bon d'attendre cette circulaire !

Sur les missions :

Nous avons demandé des éclaircissement sur certaines fiches des missions des services.

Nous ne comprenons pas pourquoi la fiche "Direction /Communication" ne nous a pas été remise avec les autres au mois d'avril (elle concerne quand même 9 personnes !!!). Le directeur adjoint s'engage à nous la fournir rapidement.

Nous demandons également que tous les services soient traités de la même manière : certains ont listé les tâches transversales (correspondant informatique, pilot-GT, etc ...), d'autres ne l'ont pas fait.

Organisation :

Dans le fonctionnement des subdivisions par pôles, nous nous inquiétons du positionnement de certains personnels (ex : dessinateurs, contrôleurs) qui doivent intervenir sur plusieurs domaines et donc sur plusieurs pôles. Le DDEA nous répond que les dessinateurs par exemple seront affectés au pôle Ingénierie et interviendront sur les autres pôles à la demande. Nous exprimons quelques doutes sur un tel fonctionnement. Le passé nous a démontré que pour des questions de protocole ou prérogatives hiérarchiques, celui qui "triniquait" dans ce genre d'histoire, c'était le lampiste et dans le cas qui nous occupe : le dessinateur !. Il faudra bien définir les rôles de chacun et le fonctionnement "inter-pole".

Nous demandons également que l'organisation "temporaire" de la CDES soit clarifiée rapidement (Missions –moyens)

Divers :

Le DDEA, à notre demande, précise la teneur des discussions engagées avec le Conseil général (Règles de calcul pour les transferts article 7 – Photographie des RN en Déc 2004 – Activités supports – Méthode globale de travail – Calage de l'organisation du CG).

Il nous fait part de l'intérêt manifesté par le Conseil Général par les échanges possibles de locaux (Subdi Montauban – Locaux des Services Techniques au siège de la DDE : voir précédent compte-rendu)